



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

SÉANCE DU 26 JUIN 2017

2017-06-168 – 1/4

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 20 juin 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt six juin à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre-Jean MARTINET , Arnaud BATTISTON , Annie ESTEBAN, Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Françoise DEMARE , Christian ROBIN , Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT , Corinne VENAYRE

Absents :

Michel MILLAIRE, Gabi HOPER, Joël BAYLE, Nouredine BOUACHERA, Sandy CHAUVEAU, Christophe DARDENNE, Laurent DE LAUNAY, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, Armand REIS-FILIPPE, André TITE, Michel VACHER

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Bernard GUILHEM pouvoir à Jacques LEGRAND, Chantal GANTCH pouvoir à Fabienne KRIER, Eric LACOUME pouvoir à Bernard PIOT, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

ADMINISTRATION GENERALE**COMMUNICATION DES ACTES JURIDIQUES ET DES DÉLIBÉRATION DU BUREAU
PRIS DEPUIS LA SÉANCE DU 16 MAI 2017**

 En application de la délibération n°2017-01-007 du 9 janvier 2017 et de la délibération n°2017-01-017 en date du 31 janvier 2017 lui donnant certaines attributions du Conseil, le Bureau a été amené, conformément à l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions suivantes dont il informe le Conseil communautaire :

BUREAU du 29 mai 2017**ENFANCE, PETITE ENFANCE**

Rapporteur : Madame Anne-Marie ROUX

B-2017-05-031 : Demande de subvention auprès du conseil départemental pour la construction d'un ALSH sur la commune d'Izon - partie 6/12 ans

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire autorise le Président ou son représentant à :

- solliciter le Conseil Départemental de la Gironde pour une subvention de 250.000,00 € dans le cadre de la construction d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour la partie 6/12 ans sur la commune d'Izon.
- signer tous les documents nécessaires à cette demande d'aide financière.
- accepter de percevoir les subventions départementales qui seraient accordées dans le cadre de cette demande.

CULTURE

Rapporteur : Monsieur Jack ALLAIS

B-2017-05-032 : Contrat Local d'Éducation Artistique "L'art de grandir" 2017/2018 : demandes de subventions auprès des partenaires institutionnels

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire autorise le Président ou son représentant à :

- déposer des demandes de subventions auprès de la DRAC Nouvelle Aquitaine, de la DSDEN de la Gironde, de l'Atelier CANOPÉ de l'Académie de Bordeaux, du Conseil Départemental de la Gironde et de l'Iddac pour le soutien à la mise en œuvre des 4 parcours d'éducation artistique et culturelle à destination des classes du territoire communautaire pour l'année scolaire 2017/2018 ;
- signer tous les documents nécessaires liés à ces partenariats permettant ces demandes de subvention ;
- accepter de percevoir les subventions qui seraient accordées dans le cadre de ces demandes.

BUREAU du 12 juin 2017**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

Rapporteur : Monsieur Jérôme COSNARD

B-2017-06-033 : ZAE de Frappe : vente du lot 5 à la SARL Mon Espace Carrelage

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire décide :

- d'autoriser la vente du lot 5 à la SARL Mon Espace Carrelage ou à toute personne morale de son choix qui se substituera à elle, dans les conditions définies ci-dessus, et sous réserve de l'obtention d'un permis de construire conforme à l'activité présentée et pour lequel l'accord a été donné,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'ensemble des actes afférents à cette transaction et les autorisations de domiciliation.

ADMINISTRATION GENERALE**COMMUNICATION DES ACTES JURIDIQUES ET DES DÉLIBÉRATION DU BUREAU PRIS DEPUIS LA SÉANCE DU 16 MAI 2017**

 En application de la délibération n°2017-01-007 du 9 janvier 2017 et de la délibération n°2017-01-017 en date du 31 janvier 2017 lui donnant certaines attributions du Conseil, le Bureau a été amené, conformément à l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions suivantes dont il informe le Conseil communautaire :

BUREAU du 29 mai 2017**ENFANCE, PETITE ENFANCE**

Rapporteur : Madame Anne-Marie ROUX

B-2017-05-031 : Demande de subvention auprès du conseil départemental pour la construction d'un ALSH sur la commune d'Izon - partie 6/12 ans

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire autorise le Président ou son représentant à :

- solliciter le Conseil Départemental de la Gironde pour une subvention de 250.000,00 € dans le cadre de la construction d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour la partie 6/12 ans sur la commune d'Izon.
- signer tous les documents nécessaires à cette demande d'aide financière.
- accepter de percevoir les subventions départementales qui seraient accordées dans le cadre de cette demande.

CULTURE

Rapporteur : Monsieur Jack ALLAIS

B-2017-05-032 : Contrat Local d'Éducation Artistique "L'art de grandir" 2017/2018 : demandes de subventions auprès des partenaires institutionnels

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire autorise le Président ou son représentant à :

- déposer des demandes de subventions auprès de la DRAC Nouvelle Aquitaine, de la DSDEN de la Gironde, de l'Atelier CANOPÉ de l'Académie de Bordeaux, du Conseil Départemental de la Gironde et de l'Iddac pour le soutien à la mise en œuvre des 4 parcours d'éducation artistique et culturelle à destination des classes du territoire communautaire pour l'année scolaire 2017/2018 ;
- signer tous les documents nécessaires liés à ces partenariats permettant ces demandes de subvention ;
- accepter de percevoir les subventions qui seraient accordées dans le cadre de ces demandes.

BUREAU du 12 juin 2017**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

Rapporteur : Monsieur Jérôme COSNARD

B-2017-06-033 : ZAE de Frappe : vente du lot 5 à la SARL Mon Espace Carrelage

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire décide :

- d'autoriser la vente du lot 5 à la SARL Mon Espace Carrelage ou à toute personne morale de son choix qui se substituera à elle, dans les conditions définies ci-dessus, et sous réserve de l'obtention d'un permis de construire conforme à l'activité présentée et pour lequel l'accord a été donné,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'ensemble des actes afférents à cette transaction et les autorisations de domiciliation.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

SÉANCE DU 26 JUIN 2017

2017-06-168 – 1/4

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 20 juin 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt six juin à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre-Jean MARTINET , Arnaud BATTISTON , Annie ESTEBAN , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Françoise DEMARE , Christian ROBIN , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Corinne VENAYRE

Absents :

Michel MILLAIRE, Gabi HOPER, Joël BAYLE, Nouredine BOUACHERA, Sandy CHAUVEAU, Christophe DARDENNE, Laurent DE LAUNAY, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, Armand REIS-FILIPPE, André TITE, Michel VACHER

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Bernard GUILHEM pouvoir à Jacques LEGRAND, Chantal GANTCH pouvoir à Fabienne KRIER, Eric LACOUME pouvoir à Bernard PIOT, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

ENFANCE, PETITE ENFANCE

Rapporteur : Madame Anne-Marie ROUX

B-2017-06-034 : Modification du Projet éducatif Enfance Jeunesse de La Cali

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à approuver le projet éducatif modifié.

BUREAU du 19 juin 2017

POLITIQUES CONTRACTUELLES, HABITAT ET LOGEMENT

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe LE GAL

B-2017-06-035 : Demande de subvention au Conseil départemental de la Gironde pour l'élaboration du programme local de l'habitat (PLH)

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire décide de :

- valider le plan de financement de l'étude d'élaboration du PLH de La Cali ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à solliciter la subvention correspondante auprès du Conseil Départemental de Gironde et à signer tout document relatif à cette subvention

B-2017-06-036 : Convention avec l'a'urba

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire décide :

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention annuelle 2017 avec l'agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole Aquitaine définissant, pour cette année, les prises d'intérêt de La Cali au programme partenarial de l'agence telles que décrites ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à verser une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000 € à l'A'urba au titre de l'année 2017,

ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE

Rapporteur : Madame Catherine VIANDON

B-2017-06-037 : Projets autour de l'alimentation durable : demandes de subventions

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant :

- à approuver le lancement des actions envisagées ;
- à prévoir les crédits nécessaires au lancement de cette démarche ;
- à solliciter les financements relatifs à ces projets :
 - Conseil départemental de la Gironde : 10 000 € au titre de l'animation et 6 000 € au titre de l'étude
 - PETR du Grand Libournais : Programme Leader : 16 750 € au titre de l'animation et 10 000 € au titre de l'étude
- à signer tout document afférent permettant la mise en œuvre de ces actions.

ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE, GENS DU VOYAGE

Rapporteur : Monsieur Sébastien LABORDE

B-2017-06-038 : Adhésion à l'Association "Centre de santé hospitalo-communal de Coutras"

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire décide :

- d'autoriser le Président ou son représentant à adhérer à l'association « Centre de santé hospitalo-communal de Coutras »
- d'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents y afférents.

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

Rapporteur : Monsieur Thierry MARTY

B-2017-06-039 : Forum Emploi Formation du Libournais, édition 2017 : demandes de subvention au Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et aux EPCI du Libournais

A l'**unanimité**, le Bureau Communautaire autorise le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents aux demandes de subvention relatives à l'organisation du Forum Emploi Formation, auprès :

- du Conseil régional Nouvelle Aquitaine,
- des EPCI du territoire du Libournais : Communautés de communes de Castillon-Pujols, du Fronsadais et du Grand Saint-Emilionnais.

SPORTS

Rapporteur : Monsieur Jean Louis ARCARAZ

B-2017-06-040 : Centre aquatique : demande de subvention auprès du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine - Équipements touristiques

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire décide :

- d'autoriser le Président ou son représentant à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine au titre de l'enveloppe 2017 « équipements touristiques» pour un montant de 200.000,00 euros (20% plafonné à 1.000.000,00€ de travaux) en vue de la réalisation du projet de centre aquatique intercommunal;
- d'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents y afférents.

B-2017-06-041 : Centre aquatique : demande de subvention auprès du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine - Équipements sportifs

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire décide :

- d'autoriser le Président ou son représentant à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine au titre de l'enveloppe 2017 « équipements sportifs» pour un montant 507 726,00 euros (15% de 3 384 846,00 €) en vue de la réalisation du projet de centre aquatique intercommunal;
- d'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents y afférents.

Le Conseil communautaire, en l'absence d'observations, prend acte de ces actes juridiques et décisions, étant étendu que cette communication n'est pas sanctionnée d'un vote.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire décide :

- d'autoriser le Président ou son représentant à adhérer à l'association « Centre de santé hospitalo-communal de Coutras »
- d'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents y afférents.

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

Rapporteur : Monsieur Thierry MARTY

B-2017-06-039 : Forum Emploi Formation du Libournais, édition 2017 : demandes de subvention au Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et aux EPCI du Libournais

A l'**unanimité**, le Bureau Communautaire autorise le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents aux demandes de subvention relatives à l'organisation du Forum Emploi Formation, auprès :

- du Conseil régional Nouvelle Aquitaine,
- des EPCI du territoire du Libournais : Communautés de communes de Castillon-Pujols, du Fronsadais et du Grand Saint-Emilionnais.

SPORTS

Rapporteur : Monsieur Jean Louis ARCARAZ

B-2017-06-040 : Centre aquatique : demande de subvention auprès du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine - Équipements touristiques

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire décide :

- d'autoriser le Président ou son représentant à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine au titre de l'enveloppe 2017 « équipements touristiques » pour un montant de 200.000,00 euros (20% plafonné à 1.000.000,00€ de travaux) en vue de la réalisation du projet de centre aquatique intercommunal;
- d'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents y afférents.

B-2017-06-041 : Centre aquatique : demande de subvention auprès du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine - Équipements sportifs

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire décide :

- d'autoriser le Président ou son représentant à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine au titre de l'enveloppe 2017 « équipements sportifs » pour un montant 507 726,00 euros (15% de 3 384 846,00 €) en vue de la réalisation du projet de centre aquatique intercommunal;
- d'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents y afférents.

Le Conseil communautaire, en l'absence d'observations, prend acte de ces actes juridiques et décisions, étant étendu que cette communication n'est pas sanctionnée d'un vote.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais

ENFANCE, PETITE ENFANCE

Rapporteur : Madame Anne-Marie ROUX

B-2017-06-034 : Modification du Projet éducatif Enfance Jeunesse de La Cali

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à approuver le projet éducatif modifié.

BUREAU du 19 juin 2017

POLITIQUES CONTRACTUELLES, HABITAT ET LOGEMENT

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe LE GAL

B-2017-06-035 : Demande de subvention au Conseil départemental de la Gironde pour l'élaboration du programme local de l'habitat (PLH)

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire décide de :

- valider le plan de financement de l'étude d'élaboration du PLH de La Cali ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à solliciter la subvention correspondante auprès du Conseil Départemental de Gironde et à signer tout document relatif à cette subvention

B-2017-06-036 : Convention avec l'a'urba

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire décide :

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention annuelle 2017 avec l'agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole Aquitaine définissant, pour cette année, les prises d'intérêt de La Cali au programme partenarial de l'agence telles que décrites ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à verser une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000 € à l'A'urba au titre de l'année 2017,

ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE

Rapporteur : Madame Catherine VIANDON

B-2017-06-037 : Projets autour de l'alimentation durable : demandes de subventions

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant :

- à approuver le lancement des actions envisagées ;
- à prévoir les crédits nécessaires au lancement de cette démarche ;
- à solliciter les financements relatifs à ces projets :
 - Conseil départemental de la Gironde : 10 000 € au titre de l'animation et 6 000 € au titre de l'étude
 - PETR du Grand Libournais : Programme Leader : 16 750 € au titre de l'animation et 10 000 € au titre de l'étude
- à signer tout document afférent permettant la mise en œuvre de ces actions.

ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE, GENS DU VOYAGE

Rapporteur : Monsieur Sébastien LABORDE

B-2017-06-038 : Adhésion à l'Association "Centre de santé hospitalo-communal de Coutras"



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 26 JUIN 2017

2017-06-169 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 20 juin 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt six juin à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY ,Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre-Jean MARTINET , Arnaud BATTISTON , Annie ESTEBAN, Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Françoise DEMARE , Christian ROBIN , Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT , Corinne VENAYRE

Absents :

Michel MILLAIRE, Gabi HOPER, Joël BAYLE, Nouredine BOUACHERA, Sandy CHAUVEAU, Christophe DARDENNE, Laurent DE LAUNAY, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, Armand REIS-FILIPPE, André TITE, Michel VACHER

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Bernard GUILHEM pouvoir à Jacques LEGRAND, Chantal GANTCH pouvoir à Fabienne KRIER, Eric LACOUME pouvoir à Bernard PIOT, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

ADMINISTRATION GENERALE**ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Sur proposition de Monsieur Philippe BUISSON, Président,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 novembre 2016 procédant à la fusion de la communauté d'agglomération du Libournais et de la communauté de communes du Sud-Libournais ainsi qu'à l'extension de périmètre aux communes de Camiac-et-Saint-Denis, Daignac, Dardenac, Espiet, Nérigean, Saint-Quentin-de-Baron et Tizac-de-Curton de la communauté de communes du Brannais, et emportant la création, au 1er janvier 2017, d'une communauté d'agglomération de 46 communes pour une population municipale de 88 699 habitants,

Vu la délibération du Conseil communautaire de La Cali n°2017-01-001 en date du 9 janvier 2017 portant installation du Conseil communautaire de La Cali,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les article L. 2121-8 et L. 5211-1.

Considérant que l'article L.2121-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que les Communes de plus de 3 500 habitants doivent se doter d'un règlement intérieur.

Considérant que les organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale comprenant une commune d'au moins 3 500 habitants, sont également tenus d'établir dans les mêmes conditions leur règlement intérieur, en application de l'article L.5211-1 du CGCT.

La Communauté d'agglomération du Libournais doit adopter son règlement intérieur dans les 6 mois qui suivent l'installation de son assemblée délibérante.

Le règlement intérieur est fixé librement par le Conseil communautaire dans le respect toutefois des dispositions législatives et réglementaires. Il a pour seul objet de préciser les modalités et les détails du fonctionnement du Conseil communautaire afin de faciliter l'exercice des droits des élus au sein de l'assemblée,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 12 juin 2017,

Après en avoir délibéré,
Et à **l'unanimité** (56 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire adopte le règlement intérieur annexé.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

SÉANCE DU 26 JUIN 2017

2017-06-170 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 20 juin 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt six juin à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre-Jean MARTINET , Arnaud BATTISTON , Annie ESTEBAN, Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Françoise DEMARE , Christian ROBIN , Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT , Corinne VENAYRE

Absents :

Michel MILLAIRE, Gabi HOPER, Joël BAYLE, Nouredine BOUACHERA, Sandy CHAUVEAU, Christophe DARDENNE, Laurent DE LAUNAY, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, Armand REIS-FILIPPE, André TITE, Michel VACHER

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Bernard GUILHEM pouvoir à Jacques LEGRAND, Chantal GANTCH pouvoir à Fabienne KRIER, Eric LACOUME pouvoir à Bernard PIOT, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

ADMINISTRATION GENERALE**CONVENTION D'ORGANISATION ET DE REMBOURSEMENT ENTRE LA VILLE DE
COUTRAS ET LA CALI - ANNÉE 2017**

 Sur proposition de Monsieur Philippe BUISSON, Président,

Vu le schéma de mutualisation adopté le 17 décembre 2015 par le Conseil communautaire,

Dans le cadre du fonctionnement quotidien de leurs services et équipements, La Cali et la Commune de Coutras peuvent être amenées à solliciter l'intervention de leurs services, ou l'utilisation de certains équipements, dans une approche pragmatique d'optimisation et de mutualisation de leurs moyens.

Afin de formaliser cette coopération, il est proposé de présenter la convention dite « d'organisation et de remboursement » en indiquant la liste des services et équipements concernés, les modalités d'utilisation ainsi que les conditions de remboursement. Cette convention concerne le fonctionnement général de l'administration communautaire et de la Commune de Coutras, hors services et équipements transférés qui font l'objet de procès verbaux de transfert ou de conventions spécifiques.

Les champs couverts par la présente convention sont les suivants :

- Moyens humains
 Services techniques municipaux
 Service voirie

- Moyens matériels
 Véhicules

Vu l'avis du Bureau en date du 12 juin 2017,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (56 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adopter le projet de convention avec la Commune de Coutras,
 - d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention entre la Commune de Coutras et la Cali.

Imputations budgétaires :
 chapitre 011 – compte 62878

Certifié exécutoire compte tenu de la
 transmission en Sous-Préfecture le
 et de la publication, le
 Fait à Libourne

Le Président,
 Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
 Philippe BUISSON, Président
 de la Communauté d'Agglomération du
 Libournais